Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2028

Artikel: Electricité: une suspension des négociations avec l'UE en trompe-l'œil :

pas d'affolement!

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Electricité: une suspension des négociations avec l'UE en trompe-l'œil

Pas d'affolement!

Jean-Daniel Delley - 25 February 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25355

La suspension des négociations, annoncée par Bruxelles, ne met pas en danger l'approvisionnement électrique de la Suisse. Tout au plus indispose-t-elle les électriciens helvétiques, bien décidés à défendre leurs positions sur le marché international.

Le lendemain déjà de la votation du 9 février, Bruxelles annonçait la suspension des négociations techniques relatives au futur accord bilatéral sur l'électricité entre l'Union européenne et la Suisse. L'aboutissement de cet accord, en discussion depuis 2007, a été annoncé pour 2012, puis pour l'été prochain. Il devrait permettre à la Suisse de participer pleinement au marché européen de l'électricité, complètement libéralisé dès 2015.

Cette suspension ne signifie pas que notre pays va rester à l'écart des échanges électriques à l'échelle continentale. Depuis longtemps déjà la Suisse, de par sa position géographique et ses barrages hydroélectriques

fournisseurs d'une énergie de pointe, est intégrée au marché de gros de l'électricité et joue le rôle de plaque tournante des échanges pour lesquels elle dispose d'un réseau bien développé de transport à très haute tension. Son bilan commercial (importations et exportations), plus de deux fois plus important que la consommation intérieure, illustre bien ce rôle central. Une absence d'accord n'amoindrirait donc pas la sécurité de notre approvisionnement.

Par ailleurs, des conditions impératives ne sont toujours pas respectées pour la conclusion d'un tel accord. La Suisse n'a pas libéralisé son propre marché et ses entreprises électriques bénéficient de contrats de livraison et d'une priorité pour le transport de leur part d'énergie nucléaire française, un privilège incompatible avec le marché européen libéralisé.

Le projet d'accord permettrait aux électriciens helvétiques de lutter à armes égales dans ce commerce des échanges internationaux. Un tel accord bénéficierait donc avant tout aux grossistes suisses qui misent sur un modèle d'affaires à base d'échanges à large échelle: importation de courant à bas coût des centrales nucléaires françaises et à charbon allemandes. exportation de courant de pointe à bon prix. Alors que ces mêmes grossistes justifiaient le besoin en nouvelles centrales nucléaires par le besoin de combler le prétendu déficit prévisible et d'assurer la sécurité et l'autonomie de notre approvisionnement, les voilà maintenant intéressés par un marché international caractérisé par d'intenses échanges. C'est d'ailleurs la position que défendent les milieux économiques (Economiesuisse, Avenir Suisse) contre la Stratégie 2050 du Conseil fédéral: laisser au marché international le soin d'assurer l'approvisionnement en électricité.

Or, ce marché ne remplit en aucune manière les conditions de transparence et de vérité des coûts. Les prix actuels de l'électricité ne couvrent pas les coûts environnementaux que génère sa production; ils sont par ailleurs artificiellement abaissés par des subventions publiques. De plus, cette prééminence du marché prive les pouvoirs publics de toute possibilité d'appliquer une politique environnementale cohérente. Enfin le développement des échanges à grande échelle favorise les pertes d'énergie dues au transport à longue distance.

Dans les débats qui vont s'ouvrir sur la Stratégie

énergétique 2050, il faudra observer attentivement le jeu des acteurs et décoder les intérêts particuliers qui se cachent aussi bien derrière l'impératif d'autonomie énergétique que la régulation par le marché.

La finance, une industrie sur-développée

Elle est redevenue toute, trop puissante

Jean-Pierre Ghelfi - 03 March 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25395

Fin février, une brève de l'agence de presse Reuters nous apprenait que les banques américaines avaient réalisé en 2013 les bénéfices les plus élevés jamais obtenus.

Quelques jours plus tôt, UBS et Credit Suisse affichaient des résultats pour 2013 supérieurs à 4 milliards de francs chacune. Pour l'industrie financière, le temps de la crise est déjà une histoire dépassée.

Ce constat conduit à se demander: qu'avons-nous fait depuis 2008 pour éviter qu'une crise financière de pareille ampleur puisse se reproduire? Question d'autant plus légitime qu'en 2008 et 2009, les chefs d'Etat et de gouvernement, individuellement ou collectivement (dans le cadre du G20), avaient indiqué *urbi et orbi* que des mesures drastiques seraient prises pour bannir à tout jamais une telle crise financière.

Il serait exagéré de dire que

rien n'a été fait. Le Comité de Bâle pour la surveillance bancaire, localisé à la Banque des règlements internationaux, a lancé de nombreuses initiatives, connues globalement comme Bâle III, qui ont notamment pour but d'augmenter les fonds propres des banques et les liquidités dont elles doivent disposer pour avoir la capacité de résister à une crise financière. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne ont également modifié leur législation pour éviter que les banques prennent des risques trop importants. La Suisse en a fait de même, et même un peu plus, pour la raison évidente que l'existence de deux très grandes banques fait courir à l'ensemble de l'économie un risque systémique particulièrement élevé.

Volée de bois vert

Cela étant, les mesures prises sont-elles adéquates pour

constituer une dique de protection suffisante? Peu d'experts non inféodés à l'industrie financière le pensent. D'abord, parce que les grands Etats ont veillé à préserver leurs champions nationaux. Ensuite, parce que ces champions nationaux sont aujourd'hui plus grands qu'ils ne l'étaient en 2008. Beaucoup d'entre eux ont racheté des concurrents en mauvaise posture. Le risque systémique qu'ils représentent est donc aujourd'hui encore plus grand qu'hier.

Mais voilà! Ce sont des géants de la finance. Ils obtiennent à nouveau des bénéfices substantiels. Ils disposent de moyens considérables pour influencer parlementaires et gouvernements. Ils arrosent généreusement les partis politiques qui défendent leur point de vue – Credit Suisse et UBS avaient largement soutenu le républicain Mitt Romney qui promettait d'abroger la loi